

ANNEXE EAU POTABLE

Annexe 9 : Commune de Gémenos

1°/ Population desservie

La gestion du Service Public de l'Eau est assuré en régie sur le secteur dit Gémenos Village et par l'intermédiaire d'un contrat de délégation de Service Public pour la zone d'activité de (Gémenos ZI)

La population desservie est estimée à 6 336 habitants (données INSEE 2017) pour Gémenos Village. Gémenos Village compte 2 937 abonnés et Gémenos ZI, 262 abonnés. Le parc des compteurs au 31/12/2016 est 2 819 sur Gémenos Village et de 228 sur Gémenos ZI.

2°/ Besoins en eau potable

La consommation actuelle est de 870 580 m³/an pour Gémenos Village et de 140 486 m³/an pour Gémenos ZI.

3°/ Ressources en eau et traitements de potabilisation

Les captages de la vallée de Saint-Pons (situés à l'Est de la Commune, au pied de la Sainte-Baume) alimentent le secteur « village » :

- Une galerie drainante creusée dans les tufs en aval de la source historique de Saint Pons (débits d'exploitation compris entre 60 et 120 m³/h),
- Un puits à fonctionnement intermittent par mise en charge du karst noyé : le puits du Vézé (débits variant de 10 à 180 m³/h selon la saison),
- Un forage sur le site du Vézé (185 m de profondeur pour un débit moyen de l'ordre de 200 m³/h)
- Trois forages sur le site de la Blancherie :
 - Forage F2 (profondeur : 32m, débits d'exploitation compris entre 20 et 100 m³/h)
 - Forage F3 (profondeur : 70 m, débits d'exploitation compris entre 15 et 25 m³/h)
 - Forage F4 (profondeur : 100 m, débits d'exploitation compris entre 40 et 60 m³/h).

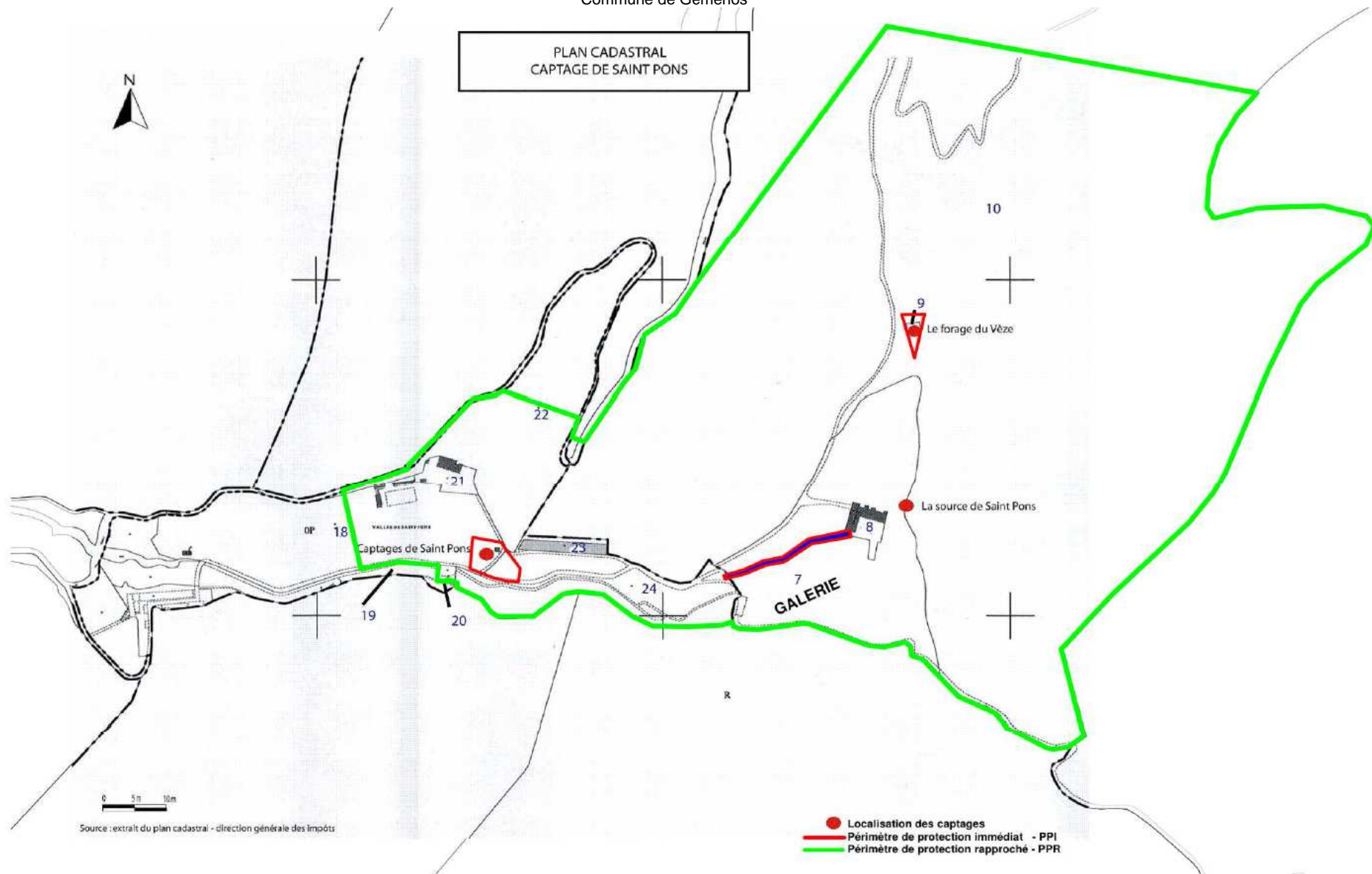
L'eau bénéficie d'un traitement par ultrafiltration puis chloration. Le service est assuré en régie.

Les captages de la Vallée de Saint Pons sont autorisés par l'arrêté préfectoral N°150-2008-EA du 12 novembre 2009, instaurant les périmètres de protection réglementaire.

Pour la zone d'activités, l'eau provient du forage F1 de Coulin (dit aussi forage Pignol) d'une profondeur de 180 m et d'une capacité de 100 à 120 m³/h, situé à proximité de la RN 8. Les eaux du forage sont simplement chlorées.

Le service est exploité dans le cadre d'un contrat de délégation de service public. Un deuxième forage (F2) a été réalisé sur le secteur de Coulin afin d'assurer un secours en termes de ressource pour le secteur Gémenos village. Actuellement, ce forage n'est pas équipé.

La démarche d'instauration des périmètres de protection réglementaire est actuellement en cours pour les deux forages de Coulin.



Périmètres de protection des captages de la Vallée de Saint-Pons



4°/ Distribution

La longueur du réseau est de 56,29 km pour le secteur village et de 9,2 km pour la zone d'activité.

Les eaux des captages de la Vallée de Saint Pons sont collectées au niveau de la Blancherie. Trois maillages avec comptages entre le réseau de la zone industrielle et le réseau du secteur village ont été réalisés pour renforcer ce dernier en cas de besoin. Il existe également un maillage entre le réseau de la zone d'activités et celui d'Aubagne

5°/ Réserves

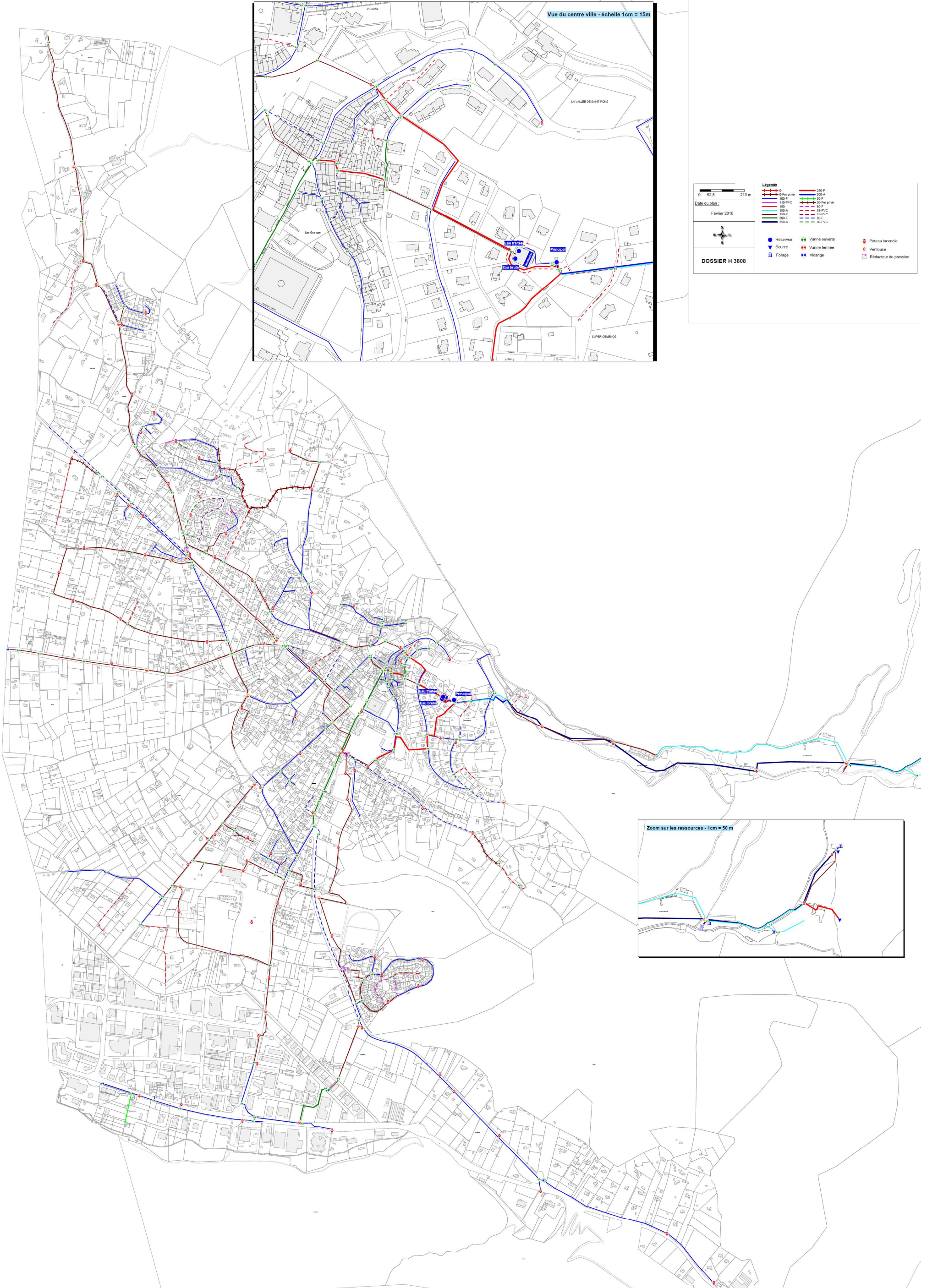
Le secteur village compte 2 réservoirs d'un volume total de 1 800 m³ :

- Ancien bassin (300 m³)
- Bassin Principal (1 500 m³)

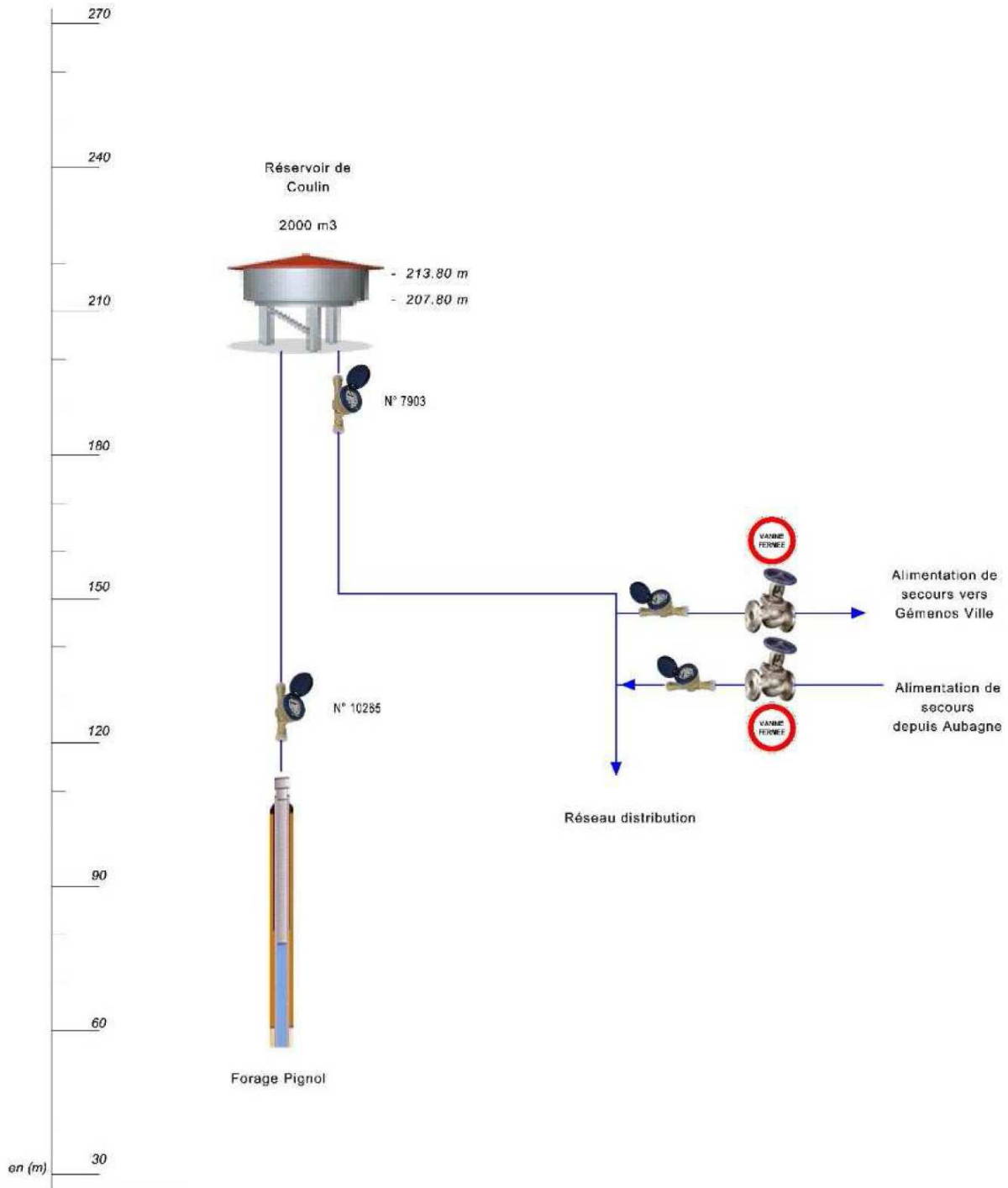
Un troisième réservoir de 2 000 m³ est en cours de réalisation sur le secteur de Super Gémenos.

La zone d'activité comporte 1 réservoir d'un volume de 2 000 m³, situé sur les hauteurs de Coulin.

6°/ Schéma du réseau actuel :



Plan schématique du réseau d'alimentation en eau potable Gémenos « Village »



Profil hydraulique du réseau de distribution de Gémenos ZI



